

# Natura2000

## Vallée du Reginu

Le réseau Natura 2000 est un ensemble de sites naturels européens, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales et de leurs habitats.

La préservation de la biodiversité est le fondement du réseau Natura 2000.

L'enjeu de Natura 2000 est de pouvoir faire cohabiter une nature préservée et des activités humaines respectueuses et responsables.

Un site Natura 2000 reste un lieu de vie où tous les acteurs concernés peuvent prendre part à la réflexion sur la préservation des habitats naturels et des espèces remarquables.

Le site Natura 2000 « Vallée du Reginu » a été désigné comme Zone de Protection Spéciale au titre de la Directive « Oiseaux » en janvier 2006.

La Communauté de communes de L'Île-Rousse - Balagne assure l'animation du site, son représentant, Lionel Mortini, préside le Comité de pilotage.

Ce site s'étend sur 8 communes de Balagne : **Belgodère, Costa, Feliceto, Occhiatana, Sant'Antonino, Santa Reparata di Balagna, Speloncato et Ville di Paraso.**



© David Gautier / René Roger / Tony Rossi / [www.oiseauxdecorse.fr](http://www.oiseauxdecorse.fr)

Le site Natura 2000 « Vallée du Reginu » recense  
**15 espèces d'oiseaux**  
 d'intérêt communautaire



**Aigle royal** (*Aquila chrysaetos*) : il vit dans les grands espaces ouverts, parfois dans les zones humides mais le plus souvent dans les zones montagneuses, loin des activités humaines.



**Alouette lulu** (*Lullula arborea*) : elle fréquente les boisements clairs, plus particulièrement les conifères, les secteurs de landes à bruyères. Elle évite les végétations touffues, ombreuses et humides.



**Balbuzard pêcheur** (*Pandion haliaetus*) : il séjourne à proximité de milieux aquatiques (bord de lacs, fleuves, étangs, rivières). Il se nourrit exclusivement de poissons.



**Blongios nain** (*Ixobrychus minutus*) : il habite les marais d'eau douce de plaine ou les plans d'eau bordés de roseaux et autres plantes aquatiques émergentes.



**Busard des roseaux** (*Circus aeruginosus*) : son habitat préférant est constitué d'eaux peu profondes envahies de grandes roselières. On peut également le trouver dans les tourbières, les champs irrigués, les prairies et cultures.



**Echasse blanche** (*Himantopus himantopus*) : elle vit principalement près des marais d'eau douce et salée, dans les vasières, les lacs peu profonds, les lagunes côtières, les champs inondés et les rizières.



**Engoulement d'Europe** (*Caprimulgus europaeus*) : il fréquente les friches, les bois clairsemés, aussi bien de feuillus que de conifères et se nourrit d'insectes et de papillons.



**Milan royal** (*Milvus milvus*) : il fréquente les milieux ouverts très liés à l'agriculture extensive. Les milieux «bocagers» lui offrent toutes les possibilités d'alimentation et de nidification. La vallée du Reginu concentre la plus importante population de Milan royal en France d'où sa désignation en ZPS.



**Pipit rousseline** (*Anthus campestris*) : il habite les zones buissonneuses, les terrains vagués, les prairies sèches, les terres cultivées...



**Faucon pèlerin** (*Falco peregrinus*) : il utilise les falaises aussi bien comme point d'observation élevé pour la chasse que pour nicher.



**Fauvette pitchou** (*Sylvia undata*) : elle se reproduit en Europe Occidentale et fréquente divers habitats buissonneux parsemés d'arbres. Elle peut être abondante dans les zones côtières.



**Rollier d'Europe** (*Coracias garrulus*) : On le trouve dans les plaines chaudes, ensoleillées. Espèce en nette diminution depuis les années 1970. Les causes sont multiples : la disparition des habitats, la diminution de ses proies due à l'utilisation massive des insecticides, la chasse illégale.



**Oedicnème criard** (*Burhinus oedicnemus*) : il habite dans les milieux chauds et secs, les terrains calcaires caillouteux et ensoleillés occupés par des landes ou des prairies sèches, des cultures basses ou des friches.



**Pie-grièche écorcheur** (*Lanius collurio*) : c'est un oiseau typiquement migrateur qui ne passe que 4 à 5 mois sur ses aires de reproduction. Il construit son nid dans des buissons épineux (haies et bords de ruisseaux).



**Fauvette sarde** (*Sylvia sarda*) : elle fréquente un habitat assez homogène constitué d'une végétation basse située sur le littoral. Elle peut atteindre des altitudes de 1800 m dans les régions montagneuses de Corse.